

Hélyot (t. III, p. 757) l'histoire de cette fondatrice, qui n'était pas encore canonisée, quand il publia son Dictionnaire des ordres religieux.

La bienheureuse Angèle de Brescia fut l'institutrice de la communauté des Ursulines, dans la ville dont elle porte le nom. Elle commença d'abord, à l'âge de 26 ans, à réunir quelques jeunes filles en 1537, voulant qu'elles restassent dans le monde, chacune chez leurs parents, afin de remplir les devoirs de charité qu'elle leur prescrivit. Quelques-unes dans la suite s'unirent en communauté. Angèle fut élue, à l'unanimité, supérieure par ces nouvelles religieuses, et elle leur persuada de se mettre sous la protection de sainte Ursule, qui avait autrefois gouverné et conduit au martyre les onze mille vierges.

Un formulaire de prières à l'usage des pensionnaires ursulines, 1842, contient l'*Abrégé de la vie, des vertus et des miracles de la B. Angèle Merici, fondatrice des Ursulines*. Cette biographie manque un peu de philosophie pratique ; mais elle plaît par sa naïveté presque poétique, et je vais en donner une analyse :

« Angèle naquit vers 1470 à Desenzano, dans le diocèse  
 « de Vérone, sur le lac de Garda. Elle montra, dès ses plus  
 « tendres années, un dégoût très-prononcé pour les amu-  
 « sements de son âge et les attraits du monde. . . . .  
 « elle renonça aux ajustements de son sexe et altéra, de  
 « dessein prémédité, les traits de sa figure et la beauté  
 « de ses cheveux, afin de ne plaire qu'au divin époux de  
 « nos âmes. » Ayant perdu ses parents et sa sœur, elle  
 continua le même genre de vie. « Elle macérait son corps  
 « par le cilice et la discipline ; ne mangeait de la viande que  
 « lorsque la faiblesse de sa santé l'exigeait ; ne buvait du  
 « vin qu'aux solennités de Noël et de Pâques, et passait